

«**NOM**» «**PRENOM**»

«**ADRESSE**»

«**CP**» «**VILLE**»

## Aménagements biodiversité sous pylône

«**TITRE**»,

Le 20 juin l'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité a rassemblé les exploitants et propriétaires concernés par la mise e place de la nouvelle ligne de grand transport d'électricité entre Charleville et Reims.

Ces rencontres dans les Ardennes et dans la Marne ont permis à une trentaine de personnes de connaître et de choisir les types de couverts qu'elles implanteront sous les pylônes et de définir leur choix d'entretien.

Vous n'avez pu participer à ces réunions et vous êtes concerné par la présence d'un ou plusieurs pylônes sur vos parcelles.

Prenez quelques minutes pour étudier les aménagements que vous souhaitez réaliser et décidez du choix de l'entretien.

**Choix des aménagements (Explication page 3 du document joint) :**

Fédération régionale des Chasseurs, Chambres d'agriculture, botanistes rassemblés au sein de l'association Symbiose vous proposent trois types d'aménagements simples et adaptés.

1. Un couvert graminée dont l'intérêt est un entretien limité.
2. Un couvert fleurie dont l'intérêt est de favoriser la présence de pollinisateurs et nécessite peu d'entretien.
3. Des arbustes plus un couvert graminée dont l'intérêt est d'être le plus performant en termes d'aménagement du paysage en biodiversité

**Plantation des couverts :**

Le chantier complet des plantations sera confié à un prestataire de service.

**Choix de l'entretien :**

La responsabilité de l'entretien est laissée à l'exploitant.

Cependant l'entretien peut être soit :

- délégué à un prestataire choisi par l'exploitant.
- Réalisé par l'exploitant.

L'entretien est indemnisé par RTE.

**Pour la réussite de ces opérations reportez bien les informations, vos choix sur la feuille jointe et retournez-la à Symbiose avant le 20 Août 2014.**

**Pour tous renseignements, contactez Symbiose 03 26 04 75 09**

**ou envoyer un mail à : [contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)**

Au mois de septembre une nouvelle réunion vous sera proposée pour formaliser ces opérations.

Vous remerciant par avance pour votre engagement, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

**Benoit Collard**

**Secrétaire général Symbiose, pour des paysages de biodiversité**



## Aménager un pied de pylône, un geste simple, des avantages multiples

### A compléter et à retourner avant le 20 aout 2014:

Voie postale : Symbiose, Maison des agriculteurs, 2 rue Léon Patoux, 51 664 Reims Cedex

Par mail : [contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)

Nom/Prénom	Propriétaire de la parcelle (1) <i>Cocher</i>	Exploitant de la parcelle (1) <i>Cocher</i>	N° pylône	Choix de l'aménagement (2)Herbacé, Fleuri, herbacé et arbustif	Choix de l'entretien : A : Délégation au locataire de chasse B : Délégation à un prestataire C. Agriculteur	Coordonnées du délégataire

(1) : Information concernant la parcelle où se situe le(s) pylône(s)

(2) : Voir page 3 du document joint « Des aménagements simples et adaptés" . Choisir un aménagement sur les 3 proposés.